

**INTERVENTION DE
Madame Agnès BUZYN
Ministre des solidarités et de la santé**

- - -

**Remise du rapport du Dr Donata MARRA
Qualité de vie des étudiants en santé**

- - -

Mardi 3 avril 2018

Madame la ministre, Chère Frédérique Vidal,
Madame le docteur Donata Marra,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents,
Mesdames et Messieurs les étudiants,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, aux côtés de Frédérique Vidal avec qui je partage les préoccupations et propositions sur la qualité de vie des étudiants en santé.

Dès notre arrivée aux responsabilités l'été dernier, nous avons entendu les constats et signaux des représentants du monde étudiant, et souhaité prendre en compte la pression et le stress, tout comme les conditions dans lesquelles se déroulent le cursus de la formation et la préparation de l'orientation professionnelle des étudiants en santé.

Ces sujets deviennent de plus en plus prégnants, et les enquêtes et témoignages se sont multipliés ces derniers mois. J'ai en tête, tout particulièrement, les enquêtes que les associations étudiantes sont venues nous présenter :

- celle qu'ont réalisé, ensemble, l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF), l'Intersyndicat National des Internes (ISNI), l'Intersyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes en Médecine Générale (ISNAR-IMG) et l'Intersyndical National des Chefs de Cliniques et Assistants (ISNCCA),
- ou encore celle de la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI) avec qui j'ai pu discuter à Lyon en novembre dernier.

Pour nous éclairer, nous avons demandé au Docteur Donata Marra, experte sur les questions de qualité de vie au travail des étudiants :

- d'identifier les spécificités des risques auxquels ces étudiants étaient confrontés ;
- d'identifier les étapes du parcours posant des problèmes particuliers ;
- et de formuler des préconisations de nature à améliorer la prise en compte de ces risques.

Ce rapport, dont une présentation vient d'être faite, répond tout à fait à ces attentes et je tiens ici à remercier le Docteur Donata Marra pour la qualité de son travail.

1. La complexité des problèmes et l'enjeu multifactoriel ne doivent pas être un frein à l'action. Nous devons agir dès maintenant, et c'est la raison des 15 mesures concrètes,

pragmatiques et opérationnelles que nous présentons
aujourd'hui.

- 1.1. Il s'agit, d'une part, des mesures **immédiates de soutien et d'intervention** qui doivent permettre de répondre à la question « **concrètement, comment je fais ?** ».

Je souhaite qu'un étudiant qui serait dans une situation d'inconfort ou de mal-être sache vers qui se tourner, ou encore qu'un étudiant confronté à un camarade dans une situation de ce type sache les possibilités qui lui sont offertes.

C'est pourquoi nous allons :

- Former des personnes ressources au dépistage des signes de souffrance mentale,
- Je pense en particulier à la formation des étudiants, et j'ai eu l'occasion de l'annoncer avec le Premier Ministre lors du premier comité interministériel pour la santé le 26 mars dernier : nous allons les **former au repérage et aux premiers secours en santé mentale.**

Au-delà de ce repérage, nous devons nous doter d'une capacité à agir. Les cas, dramatiques s'il en est, d'étudiants arrivant à des extrêmes alors que les difficultés avaient été identifiées sont trop nombreux.

- Je souhaite que soient identifiés et communiqués largement des procédés de **circuits courts d'obtention d'avis**

psychiatriques pour les étudiants en santé, dans le respect de la confidentialité.

-

1.2. Ces mesures, d'autre part, visent à créer dans les études, et en particulier au cours des stages hospitaliers, des conditions favorables à l'épanouissement des étudiants. C'est pourquoi, notre action doit également se faire à destination des conditions de travail en stage et l'agrément des terrains de stage :

- Avec Frédérique Vidal, nous souhaitons que les lieux de stage fassent l'objet d'une **évaluation systématique par les étudiants**, et ce, dans toutes les filières.

Ces évaluations devront permettre, le cas échéant, de déclencher une procédure de réexamen de l'agrément ou des conventions des terrains de stage.

Mais l'agrément du lieu de stage n'est pas le seul levier à actionner. Je sais les étudiants, et je pense surtout aux internes en médecine, soumis à des conditions de travail parfois inadaptées.

C'est pourquoi :

- Nous travaillerons à une amélioration des conditions de travail en stage,
- Je pense en particulier à la **généralisation des chartes d'accueil des étudiants à l'hôpital.**

Par ailleurs, je souhaite que soient appliqués, et ce de façon stricte, le repos de sécurité et le respect du temps de travail hebdomadaire des professionnels en formation.

J'y porterai une vigilance toute particulière.

1.3. Enfin, nous allons mettre en place une coordination nationale et régionale pour mesurer, repérer et partager les bonnes pratiques.

Cette coordination, Frédérique Vidal l'a dit, **sera assurée par un Centre national d'appui**, souple et agile, en lien avec les associations étudiantes, tel que recommandé dans le rapport du Dr Donata MARRA.

Ce centre aura pour objectif notamment :

- d'organiser la formation pour les enseignants et les étudiants ;
- d'identifier les facteurs de risques psycho-sociaux propres aux étudiants ;
- de proposer un site d'informations et de formations.

Il devra aussi permettre un recueil des bonnes pratiques.

Je souhaite que ces données soient utilisées pour réaliser, en lien avec Santé Publique France et les associations étudiantes, **une campagne de prévention et de sensibilisation à la santé mentale parmi les étudiants.**

2. Ces mesures viennent apporter une réponse attendue à la situation mais elles devront être suivies dans le temps, et adaptées autant que nécessaire.

L'engagement que nous prenons, Frédérique et moi, est plein et entier, soyez-en assurés. C'est pourquoi nous organiserons, une fois par an, sous notre présidence et en lien avec les associations étudiantes, un point d'étape sur la qualité de vie des étudiants en santé, et le déploiement des mesures que nous vous proposons.

Mais au-delà, ces mesures s'inscrivent dans une logique plus grande et de plus longue haleine : celle de la transformation du système de santé.

Le Premier Ministre l'a annoncé le 13 février dernier, et j'ai pu en présenter la démarche le 9 mars dernier, notre système est en pleine mutation, et nous devons nous en emparer. Parmi les chantiers que le Premier Ministre a ouvert figure celui de la formation, sur lequel je n'ai pas encore pris la parole.

Ce vaste chantier, l'adaptation des formations aux enjeux du système de santé – et des métiers de demain, nous le piloterons conjointement avec Frédérique Vidal. Il devra traiter des questions en profondeur, et sans tabou, que ce soit :

- le numerus clausus ;
- la Première Année Commune aux Etudes de Santé ;
- l'universitarisation des professions paramédicales et de sages-femmes ;
- mais aussi la qualité de vie au travail.

Ce chantier, nous avons souhaité le confier à trois personnes, présentes à nos côtés :

- Au professeur Antoine Tesnière, président du conseil de pédagogie de la faculté de médecine Paris Descartes,
- A la députée Stéphanie Rist, praticien hospitalier au centre hospitalier régional d'Orléans,
- A Isabelle Riom, interne en médecine générale.

- - -

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de cette mission rappelle les difficultés ressenties par les étudiants en santé. Il nous engage et nous en prenons acte.

Les futurs professionnels de santé sont une richesse pour notre pays, et nous devons leur offrir les conditions d'étude qu'ils méritent.

Agissons ensemble.